

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TELEPHONE : Central 69-70 et Central 80-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉP. 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

Les Étrangers à Paris

Il y a une semaine ou deux, l'ambassadeur des États-Unis à Constantinople, passant par Paris pour regagner New-York, déclarait aux rédacteurs du *Journal* et du *Petit Parisien* :

« Les Turcs, d'une manière générale, se comportent généralement envers leurs ennemis. Les prisonniers de guerre sont bien traités, et le plus illustre d'entre eux, le général anglais sir Charles Townshend, le héros de Kut-el-Amara, m'a déclaré à maintes reprises, qu'il n'avait qu'à se lever de la façon dont le gouvernement ottoman agissait à son égard. »

L'ambassadeur américain dit encore : « Vos compatriotes français sont encore relativement nombreux à Constantinople. Ils y jouissent comme tous les autres étrangers, d'une entière liberté, et ce n'est que rarement qu'on en incarce quelques-uns sous prétexte de représailles. D'ailleurs, nombreux sont les Turcs qui n'ont pas perdu les sentiments d'amitié qu'ils nourrissent pour votre pays. »

dans le même quartier, souvent dans la même rue, depuis de nombreuses années. Ils savent qu'ils contribuent ainsi à maintenir la vie économique du pays.

Ils ont vu nombre de ces étrangers partir, soit en août 1914, soit depuis, pour le front de France ou le front d'Orient. Ils en ont vu revenir décorés, blessés, amputés. Ils ont vu beaucoup de familles porter le deuil du père, du fils, qui, parti pour défendre la France hospitalière, ne reviendra jamais.

Ils savent enfin que tous ces étrangers, dont le travail profite au pays, dont l'argent enrichit nos commerçants et contribue à remplir les caisses publiques, dont la générosité n'est jamais en défaut, sont, dans leurs quartiers respectifs, des habitants modèles. On les voit parfois au bureau de bienfaisance, mais pour porter de l'argent, point pour en demander. Les commissaires de police n'ont pas à se plaindre d'eux ; ils ne le voient que lorsqu'ils ont à faire établir ou renouveler des pièces d'identité, mais jamais comme délinquants, ou comme criminels.

Il y a des exceptions, certes. Mais on les compte. Et s'il est vrai que sur les milliers d'étrangers qui travaillent en silence à Paris, il s'est trouvé quelques malhonnêtes gens ou quelques mauvais caractères, ce n'est pas une raison pour que la France renonce aux sympathies agissantes que lui a valu dans tout l'univers son renom mérité de nation généreuse et hospitalière : ce n'est pas une raison pour que notre gouvernement expose nos compatriotes restés à l'étranger, ou propriétaires de biens, à l'étranger, à se voir persécutés ou dépourvus, par représailles.

Ce n'est pas une raison pour que les factieux se substituent aux pouvoirs publics et provoquent des désordres, sous prétexte de sauvegarder la sûreté publique, que nul étranger ne menace.

La campagne menée contre les étrangers, n'est commandée que par des appétits insatiables, des jalousies méprisables, des haines honteuses.

La France s'est toujours inspirée de sentiments plus élevés.

Il n'y a aucune raison pour qu'elle change.

Georges CLAIRET

EN ALLEMAGNE

« DEMOCRATISATION »

Le congrès des groupements socialistes de Hambourg, Brême et Lubeck a voté la résolution suivante :

- « Considérant l'urgence de procéder à la réforme démocratique des institutions des trois villes :
- « 1^o Renouveler les demandes ci-après :
- « 1^o Introduction du suffrage universel pour les deux sexes, sur la base de la représentation proportionnelle ;
- « 2^o Suppression de tout privilège électoral ;
- « 3^o Election du Sénat par les citoyens et suppression de tout mandat à vie ;
- « 4^o Administration démocratique pour toutes les corporations. »

Informations

Pour donner satisfaction aux besoins urgents de l'agriculture, le ministre de la guerre vient de décider que des permissions de 25 jours seraient accordées à tous les agriculteurs, récemment récupérés dans le service auxiliaire, par application de la loi du 20 février 1917.

UNE

Proclamation de l'Entente A LA GRÈCE

...Ce n'est pas la mobilisation grecque que les alliés demandent.

Athènes, 15 juin. — Le Haut Commissaire des puissances protectrices, fera publier aujourd'hui la proclamation suivante :

Au peuple hellène.

La France, la Grande-Bretagne et la Russie ont voulu l'indépendance, la grandeur et la prospérité de la Grèce.

Elles entendent défendre le noble pays qu'elles ont libéré contre les efforts réunis des Turcs, des Bulgares et des Allemands. Elles sont ici pour déjouer les manœuvres des ennemis héréditaires du Royaume. Elles veulent mettre fin aux vexations répétées de la Constitution, à des traités, aux déplorables intrigues qui ont abouti au massacre des soldats des pays unis.

Berlin commandait hier Athènes, et conduisait graduellement le peuple sous le joug bulgare-allemand.

Nous avons résolu de rétablir la vérité constitutionnelle et l'unité de la Grèce. Les Puissances garantes ont, en conséquence, demandé au roi Constantin d'abdiquer.

Elles ne prétendent pas toucher la royauté constitutionnelle. Elles n'ont d'autres ambitions que d'assurer le fonctionnement régulier de la Constitution, à laquelle le roi Georges, de glorieuse mémoire, avait toujours été scrupuleusement fidèle, et que le roi Constantin a cessé de respecter.

Bellezias, l'heure de la réconciliation est

venue. Vos destinées sont étroitement associées à celles des puissances garantes. Votre idéal est le même, vos espérances sont les mêmes.

Nous faisons appel à votre sagesse et à votre patriotisme.

Aujourd'hui le blocus est levé. Toute répression contre les Grecs, à quelque parti qu'ils appartiennent, sera impitoyablement réprimée.

Aucune atteinte à l'ordre public ne sera tolérée.

Les biens et la liberté de chacun seront sauvegardés.

C'est une ère nouvelle de paix et de travail qui va s'ouvrir devant vous.

Sachez que, respectueuses de la souveraineté nationale, les Puissances Protectrices n'ont nullement l'intention d'imposer au peuple grec la mobilisation générale.

Vive la Grèce unie, grande et libre.

Au nom de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, le Haut Commissaire des Puissances Protectrices.

Signé : JONNART.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

1049^e JOUR DE LA GUERRE

15 juin 1917 (matin). — Nous avons repoussé divers coups de main ennemis sur nos petits postes, vers la cote 304, dans la région des Hauts de Meuse et à l'est de Badonvillers.

De notre côté, nous avons pénétré dans les tranchées allemandes, à l'est de Reims et fait des prisonniers.

Actions d'artillerie assez vives, dans le secteur de Graonne et à l'ouest du mont Cornillet.

Londres, 15 juin. — (Communiqué officiel de l'Amirauté.) — Une de nos escadrilles d'hydravions a bombardé ce matin l'aérodrôme de Saint-Denis Westrom, près de Gand.

Une grande quantité de bombes ont été lancées sur les objectifs qui ont tous été atteints. Nous avons constaté le résultat de notre attaque et observé des colonnes denses de fumée et de flammes qui s'élevaient des lieux bombardés.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Le Vieux Marcheur est en émoi. L'annonce de taxes spéciales sur les dépenses voluptueuses l'a précipité chez moi.

— Voyons, m'a-t-il dit ab irato, vous n'allez pas continuer de soutenir un gouvernement qui songe à frapper d'impôts les plaisirs des sens ! On n'a jamais vu quelque chose d'aussi profondément immoral. Le principe même d'une telle mesure est inconvenant ; quant aux modes de perception et de contrôle d'une pareille fiscalité, ils auront nécessairement un caractère d'indécence qui doit révolter les honnêtes gens. Ah ! si la mort n'avait pas emporté le Père la Pudeur, ce véreux sénateur eût certainement lutté avec une victorieuse énergie contre l'introduction dans nos lois de la contribution voluptuaire.

Comme je regardais en souriant le Vieux Marcheur, et que je ne lui répondais pas, il reprit avec une véhémence croissante :

— D'abord, où s'arrête la somptuosité et où commence la volupté ? Je pense, en effet, que nous devons payer pour toutes les voluptés, aussi bien celles de la vue, de l'odorat, de l'ouïe, du palais, que celles du toucher, et, si j'ose dire, du coucher. Quand j'achète un tableau, je puis obéir au désir d'orner mon appartement, de montrer à mes amis que je suis assez riche pour me payer une toile chère ; dans ce cas, je fais une dépense somptuaire, mais exclusivement esthétique ; il est possible, par contre, que je veuille m'offrir une satisfaction d'ordre esthétique, me « rincer l'œil », comme parle M. Lavedan. Et il se peut encore que je sois mû, en acquérant cette peinture, par un goût de somptuosité et par un caprice voluptueux ; devrai-je verser au Trésor la même redevance dans les deux premiers cas, et ne serai-je pas contraint à payer double dans la dernière éventualité ?

Comment, d'ailleurs, le percepteur saura-t-il que je suis seulement somptueux ou uniquement voluptueux, ou que je suis à la fois voluptueux et somptueux ?

Le Vieux Marcheur eut le ricanement du triomphe du Monsieur convaincu de l'excellence de son argumentation, et il poursuivit, sans attendre que j'exprimasse mon opinion :

— Il en sera de même pour les séances de musique, les soupers fins, l'emploi des parfums. Somptuosité ? Volupté ? Qui le devinera ? Et surtout que l'on ne s'avise pas de frapper l'une et l'autre d'une taxe égale. La volupté comporte un raffinement de jouissance que ne procure pas la fantaisie somptueuse. La première est d'ordre intime et secret ; la seconde a surtout un caractère ostentatoire, et l'on ne tire point de sa satisfaction un plaisir aussi rare et aussi complet.

Vous n'avez pas encore parlé de l'amour, fit-il observer au Vieux Marcheur.

— Monsieur, répliqua-t-il, je ne veux même pas effleurer ce sujet. Je vous ai dit, dès les premiers mots, que le Père la Pudeur se fit insurgé contre ces taxes ; c'est été particulièrement pour ce qu'elles visent les voyages à Cythère. En parler, si peu que ce soit, serait offenser ses mânes. Et c'est une faute d'élegance qu'un homme tel que moi ne commettra jamais.

Par la fenêtre ouverte de mon rez de chaussée, le Vieux Marcheur aperçut une femme charmante qui passait dans la rue.

Il se leva précipitamment, prit hâtivement congé de moi, et se lança sur les traces de la dame.

Volupté ? Somptuosité ?

A vous de déchiffrer le mystère, Monsieur le Percepteur !

Monsieur BADIN.

Les Dix Commandements du soldat sur le front

Voici textuellement cette intervention, avec les interruptions auxquelles elles ont donné lieu, d'après le *Journal officiel* :

M. Lefas. — Il ne faut pas laisser croire que nos soldats sont maltraités comme les soldats allemands. Les vêtements corporels sont abondants dans notre armée.

M. Brizon. — J'ai dit que je ne généralisais pas. Je sais qu'il y a de bons officiers, mais aussi qu'il y en a de mauvais.

A droite. — On s'aperçoit bien que vous n'y êtes pas allé voir.

M. Brizon. — Suppression des coups et des injures... (Vives exclamations.)

M. le marquis de Laiglé. — On a donc le droit de dire ici tout ce qu'on veut !

M. le président. — L'orateur a dit qu'il ne s'agissait que de cas particuliers.

M. Brizon. —

(POUR LIRE CE QUI MANQUE ACHETER LE GAULOIS DE CE MATIN.)

LE TROISIÈME Emprunt de Guerre

La coopération active des États-Unis va soulager notre effort, mais il ne peut l'abolir.

Dans le domaine financier, malgré les prêts largement consentis aux Alliés par la grande république américaine, il y a encore beaucoup d'argent à trouver, les dépenses militaires devant rester, jusqu'à la fin des hostilités, au moins égales à ce qu'elles sont présentement.

Or, d'après les prévisions officielles, nous allons dépenser, avec les avances à certains petits pays alliés, environ 3 milliards et demi par mois, sur lesquels les impôts fourniront 500 millions, et la vente des Bons de la Défense Nationale 1 milliard. Ajoutez-y 500 millions d'avances de la Banque de France, et 500 millions empruntés aux États-Unis, le total des rentrées sera seulement de 2 milliards et demi. Il restera donc à trouver 1 milliard par mois.

Si l'on tient compte, en outre, suivant les chiffres de la Commission du budget, le découvert de nos finances (c'est-à-dire les dépenses dont le montant n'est pas couvert par des rentrées d'impôt ou d'emprunt), atteint déjà 44 milliards, il apparaît urgent de trouver des ressources nouvelles.

Attendons-nous donc à voir annoncer, sous peu, notre troisième grand emprunt de guerre.

Sous quelle forme free-at-on, cette fois, appel à la richesse publique ?

L'expérience des deux premiers emprunts a prouvé que, en offrant de la rente 5 0/0 du même type, on n'obtientrait que 4 à 5 milliards d'argent frais, outre 5 à 6 milliards de souscriptions payées en Bons de la Défense Nationale. Ce serait notoirement insuffisant.

En présence de cette constatation rigoureuse, va-t-on rompre enfin avec les errements classiques qui se révèlent impuissants à fournir les sommes énormes exigées par les circonstances ?

Hélas ! Il serait audacieux de l'espérer.

À défaut de renseignements sur les intentions du gouvernement, qui ne sont peut-être pas encore bien arrêtées, on peut juger de la fertilité inventive de nos financiers traditionnels par les suggestions d'un des plus réputés, M. Alfred Neymarck.

Dans un article, publié par *l'Information*, M. Neymarck conclut : « Le troisième grand Emprunt national doit être un emprunt à lots : c'est le mode d'emprunt qui plaira le plus au public, coûtera le moins cher au Trésor et fera rentrer dans ses caisses le plus de capitaux. »

Voilà donc à quoi se borne l'ambition à courte vue de nos grands financiers : extraire du public français le plus d'argent possible en lui payant le plus petit intérêt.

Si du moins une telle combinaison était de nature à séduire les gros capitalistes et pouvait les amener à vider leurs coffres en faveur de l'emprunt. Mais point ! Les gens riches, capables de souscrire de grosses sommes, savent que les chances de gain d'un lot ne compensent pas la faiblesse du revenu qui leur est offert.

Les souscripteurs seront donc tous les petits capitalistes, les gens pauvres qui, éblouis par l'espoir de gagner la forte somme aux tirages, se dévoueront de leurs disponibilités les plus nécessaires.

Mais, dira-t-on, si par la suite, ils ont besoin de cet argent, ils pourront emprunter sur leurs titres à la Banque de France.

Parfaitement. Seulement, ils paieront 6 0/0 par an, alors que leurs titres ne leur rapporteront que 3 ou 4 0/0.

Je ne suis nullement opposé en principe aux valeurs à lots ; elles constituent un stimulant efficace à l'épargne pour l'ouvrier ou le petit employé, à qui l'intérêt normal de quelques centaines de francs n'offre pas une raison suffisante d'économiser.

Mais j'estime que la valeur à lots, convenant particulièrement aux petites bourses, excellente pour des emprunts, même importants, mais strictement limités comme ceux des Villes ou du Crédit Foncier, ne saurait être appliquée à une opération aussi vaste que doit l'être notre troisième emprunt de guerre.

Pour donner à celui-ci l'envergure nécessaire, il ne suffit pas de chercher les moyens d'absorber les disponibilités existantes, il faut en créer de nouvelles.

Il ne suffit pas de vider les poches des petits éparpillés, il faut permettre aux gros capitalistes de souscrire avec leur fortune mobilière, dont l'argent liquide ne forme qu'une partie infime.

C'est le seul moyen rationnel et pratique d'obtenir une vingtaine de milliards de capital nouveau, qui ne coûteraient pas à l'État 2 0/0 d'intérêt annuel, et qui permettrait, en remboursant les avances de la Banque de France, de consolider notre situation financière et de couvrir le surplus de nos dépenses militaires.

PERITUS.

L'élection de Brême

Zurich, 16 juin. — Le *Volksrecht* de Zurich, écrit, à propos de l'élection d'un social-patriote à Brême :

« Pour anticiper cette élection à sa juste valeur, il faut savoir à quel point l'opposition socialiste est entravée en Allemagne dans sa propagande, alors que les social-patriotes jouissent ouvertement de l'appui des autorités. » — (Information.)

Claude CADET.

(POUR LIRE UNE PARTIE DE CE QUI MANQUE EN PAGE 2, ACHÉTEZ L'ŒUVRE DE CE MATIN, ET LIRE LA 4^e COLONNE DE LA 3^e PAGE.)

Dernière Heure

COMMUNIQUE ANGLAIS

Les positions conquises par nous dans la soirée du 14 au sud du canal Ypres-Comines, ont été attaquées hier après-midi, à la suite d'une violente préparation d'artillerie. Les quelques Allemands qui parvinrent jusqu'à nos tranchées de première ligne furent aussitôt tués ou repoussés. L'attaque a entièrement échoué sur tous les points.

En Russie

LE HAUT-COMMANDEMENT

Petrograd, 15 juin. — Les journaux annoncent que l'amiral Maximoff, commandant la flotte de la Baltique est remplacé par le contre-amiral Verdevski. — (Havas.)

Aux États-Unis

MANIFESTATIONS PACIFISTES

New-York, 16 juin. — Des meetings antimilitaristes ont été tenus la nuit dernière. Deux cents individus qui avaient tenu des propos séditieux et qui, au surplus, n'avaient pas signé leur engagement, ont été arrêtés à cette occasion.

Un commencement d'émeute eut lieu.

L'Amérique du Sud et la Guerre

Le gouvernement de l'Uruguay vient d'adresser une communication au gouvernement du Brésil à la suite de la décision prise par le Brésil de renoncer à sa neutralité :

« Il est agréable, y est-il dit, au gouvernement uruguayen de manifester sa sympathie pour les idées qui ont inspiré la communication du Brésil, et de renouveler, une fois de plus, son vif désir de voir la politique d'Amérique avec le concours collectif et réel de tous ses peuples, consacrer définitivement, non seulement dans une formule juridique, mais encore dans la réalité pratique, l'aspiration d'une féconde solidarité continentale.

« Unies comme le sont les nations du Nouveau-Monde, par les liens éternels de la démocratie et par une même conception de la justice et de la liberté, la logique des principes et des intérêts — pour parvenir avec plus d'efficacité aux premiers et pour donner un libre développement aux seconds — doit déterminer nécessairement, en présence des événements qui émeuvent le monde, une étroite unité d'action, de telle façon que tout acte effectué contre un des pays d'Amérique avec violation des principes universellement reconnus de droit international, devienne une offense pour tous et donne lieu à une action commune.

Scheideman quitte Stockholm

Londres, 16 juin. — On mande d'Amsterdam que M. Scheidemann qui est parti de Stockholm serait arrivé à Berlin aujourd'hui. — (Information.)

Le Nouveau Cabinet Italien

Rome, 16 juin. — Le *Messaggero* annonce que le cabinet comprendra de nouveaux titulaires pour les portefeuilles de la Guerre, de la Marine, des Munitions et des Transports.

Le roi signera ce matin le décret de constitution du nouveau ministère.

Le ministre de la guerre serait le général Giardina qui jouit de toute la confiance du général Cadorna. On ignore encore le choix de M. Boselli pour la marine.

Les chemins de fer retourneraient aux travaux publics, de façon que le ministère des transports ne comprendrait plus que les services de la marine marchande et des approvisionnements. M. Riccardo Bianchi, commissaire à l'approvisionnement des troupes, remplacerait au ministère des travaux publics, ainsi chargé, M. Arletta, nommé commissaire général aux États-Unis.

Le général Dallio aurait le portefeuille de l'armement et des munitions.

AUX ARMÉES

